



FRANCK MONTAUGÉ

SÉNATEUR DU GERS

Mercredi 19 juin 2019

Communiqué de presse

Le sénateur Montaugé demande au Gouvernement le maintien des droits de plantation viticoles actuels jusqu'en 2050

«Dans un contexte économique difficile qui doit nous pousser à défendre notre exception viticole, le maintien d'un système de régulation est indispensable pour préserver les positions et le potentiel de la viticulture française et particulièrement gersoise», déclare le sénateur du Gers Franck Montaugé.

En 2013, la France s'était opposée, dans le cadre de la réforme de la PAC de 2014, à la suppression des droits de plantation qui aurait dû entrer en vigueur en 2016. Un accord politique avec l'Union Européenne avait alors été trouvé par la France et la prorogation du système d'autorisation, assorti de certains aménagements, avait été actée jusqu'en 2030.

«Dans le cadre de la réforme à venir de la PAC et quelques jours après les élections européennes dont les résultats ont redessiné le paysage politique du Parlement européen, j'ai demandé au ministre de l'Agriculture que le Gouvernement soutienne la filière française au niveau européen», explique le sénateur Montaugé.

«Ce souhait, dit-il, rejoint la recommandation émise par les députés européens membres de la Commission Agriculture du Parlement européen qui, le 1^{er} avril dernier, ont voté un rapport d'Eric Andrieu sur le volet Organisation Commune des Marchés de la future PAC.

Dans l'intérêt des viticulteurs, je souhaite comme le propose ce rapport que le système actuel des droits de plantation viticoles soit maintenu jusqu'en 2050.

La filière viti-vinicole française est une filière d'exception dont la renommée dépasse largement les frontières européennes. Nous ne devons pas l'affaiblir en cédant à des principes qui amoindrieraient les régulations existantes qui en font pour partie sa force.»

Sénat: 15, rue de Vaugirard, 75291 - Paris Cedex 06 - Tél.: 01.42.34.20.00.
Circonscription: 1, place de la Libération, 32000 - Auch - Tél.: 05.62.61.21.88.
Email: franck.montauge@gmail.com

Toute l'actualité du sénateur Montaugé sur le site www.franckmontauge.fr